



PANORAMA DES DROITS HUMAINS

Source : activité inspirée d'une activité créée par Amnesty International Suisse

THÉMATIQUES /

ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS

Tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme

OBJECTIFS

- Apprendre à expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues
- Apprendre à reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.
- Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique.

MÉTHODOLOGIE

- Travail individuel
- Travail en sous-groupes
- Débat

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Primaire et premier cycle du secondaire :

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 8.1, 8.2, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.3, 10.4.

Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.4, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6.

NIVEAU

1^{er}, 2^e degré du secondaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

60-135 minutes

MATÉRIEL

- Version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme (un exemplaire pour chaque élève) (www.amnesty.be/dudhjeunes)
- Fiches didactiques (de 1 à 7) (cf. annexes/documents de l'activité)
- Bloc de papier ou flipchart

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Introduction

- Présenter le panorama constitué de sept thématiques.
- Séparer la classe en formant des binômes ou des petits groupes d'élèves.

Liste des thématiques

- THÉMATIQUE 1 : TOUS LES ÊTRES HUMAINS SONT LIBRES ET ÉGAUX
Article premier : liberté, égalité, fraternité
Article 2 : interdiction de la discrimination
- THÉMATIQUE 2 : C'EST MA VIE PRIVÉE !
Article 12 : droit à la sphère privée

- THÉMATIQUE 3 : OBJECTIF : SAUVER SA PEAU
Article 14 : droit d'asile
- THÉMATIQUE 4 : MES CROYANCES, MA RELIGION
Article 18 : liberté de pensée, de conscience et de religion
- THÉMATIQUE 5 : MON OPINION ET LA TIENNE
Article 19 : liberté d'opinion et d'information
- THÉMATIQUE 6 : DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES !
Article 23 : droit au travail et à un juste salaire
- THÉMATIQUE 7 : UN ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR TOUS LES ENFANTS
Article 26 : droit à l'éducation

ÉTAPE 2 - En sous-groupes

- Demander aux élèves de prendre connaissance du matériel disponible pour chaque thématique (images, dessins humoristiques, portraits, vidéos en option) via les fiches « clés en main » et de répondre aux questions.
- Demander à chaque groupe de prévoir un porte-parole pour la mise en commun.
- Les résultats peuvent être notés sur des flipcharts ou des feuilles volantes. Selon le rythme de travail et le temps à disposition, chaque groupe pourra éventuellement traiter plusieurs sujets.

ÉTAPE 3 - Mise en commun

- Demander aux porte-paroles de chaque groupe d'exposer leurs réflexions à la classe. Les réponses apportées à la question « *Que puis-je faire moi-même pour que ce droit humain soit respecté ?* » peuvent être complétées par les autres élèves et par l'enseignant. Cela permettra de dresser une liste d'actions à la portée de chacun.
- Exemple :
 - Ce que je peux faire pour les droits humains :
 - développer mon esprit critique
 - ne pas détourner les yeux des situations injustes
 - m'informer
 - adopter une attitude respectueuse et ouverte envers tout le monde
 - chercher de l'aide
 - Les personnes qui peuvent m'aider à le faire :
 - enseignants
 - parents
 - amis
 - travailleur social de l'école

Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme

jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains*, notre dossier pédagogique *La liberté d'expression*, notre dossier pédagogique *La migration ici et ailleurs* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques), ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

Les sept fiches suivantes sont à photocopier et à distribuer aux sept groupes constitués. Chaque groupe ne reçoit au départ qu'une seule fiche thématique, différente de celles des autres groupes.

Selon le rythme de travail et le temps à disposition pour cette activité, chaque groupe pourra éventuellement traiter plusieurs sujets.

FICHE - TOUS LES ÊTRES HUMAINS SONT LIBRES ET ÉGAUX

● THÉMATIQUE 1 – ARTICLES 1 & 2 DE LA DUDH

● CONSIGNES

1. Lis les articles 1 et 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ces droits humains avec tes propres mots.
2. Y a-t-il en Belgique des groupes de personnes qui ne sont pas traités à égalité avec les autres ? Lesquels ? Pour quelles raisons cela arrive-t-il ? Qu'en penses-tu ?
3. Que se passe-t-il quand ces droits ne sont pas respectés ? En groupe, trouvez des exemples ...
 - a. ... dans votre quotidien (école, sorties, recherche d'apprentissage ...).
 - b. ... dans le passé.
4. Lis les témoignages. Comment penses-tu que l'on peut lutter contre ces pratiques ?
5. Qui peut agir pour que ces droits humains soient mieux protégés ?
6. Que peux-tu faire toi-même pour protéger ces droits ? À qui peux-tu t'adresser quand tu as l'impression qu'on ne les respecte pas ?

● TÉMOIGNAGES DE PERSONNES DE MINORITÉ ETHNIQUE À PROPOS DE CONTRÔLES D'IDENTITÉ

« Un jour, il y a eu un contrôle anti-drogue à l'école. Le chien ne s'était pas arrêté à ma hauteur, mais ils m'ont quand même choisi. Ils m'ont dit que j'avais «l'air suspect». Soufiane, 19 ans, ouvrier d'origine marocaine.

« Je sais qu'à cause de mon look, ils se permettent plus de liberté. J'ai déjà vu des contrôles à Woluwe, etc. et ils suivent beaucoup plus les règles. ... Ils contrôlent vraiment au faciès, ils s'en foutent de qui tu es. » Achraf, 22 ans, étudiant d'origine marocaine.

« J'allais à un festival, il y avait une entrée où la police était des deux côtés pour contrôler les sacs à dos. Devant, il y avait 20 personnes qui passaient sans problème, mais moi, j'étais sorti pour une fouille. Je leur ai demandé pourquoi moi, il a réagi : 'Tu vas commencer comme ça ?' J'avais juste posé une question. 'Tu vas jouer la carte du racisme ?' Selon lui, j'avais été choisi au hasard. Je ne voulais pas être difficile, je voulais m'amuser. Mais je le trouvais surprenant. A la fin, tu n'oses même plus poser la question pourquoi. » Don, 29 ans, animateur de jeunesse d'origine congolaise.

« Avant mes seize ans, pendant les vacances par exemple, c'était bien trois ou quatre fois par semaine. Maintenant, c'est plutôt une fois. Je ne traîne plus aux mêmes endroits. » Yassine, 20 ans, étudiant belge d'origine marocaine.

« Parfois, on en a marre parce que ça arrive trop souvent. Une fois, d'accord, mais si on t'arrête toutes les semaines pour un «contrôle de routine», on se dit qu'il y a quelque chose qui ne va pas, non ? » Bachiri, 21 ans, ouvrier d'origine marocaine.

« Adolescent, j'ai souvent été contrôlé. ... On est assis, on voit une voiture de police qui passe de loin, mais on est déjà prêts, on se dit : ils vont venir chez nous. C'était vraiment ça, à chaque fois. Après, même s'il ne se passe rien du tout, on vit dans cette « crainte » tout le temps. » Faisal, 46 ans, artiste d'origine marocaine.

« Ça fait un peu mal de se sentir différent. Je vis ici, je travaille ici, j'étudie ici, je fais tout comme tout le monde et malgré tout, tu sens que ta petite différence te donne droit à ce genre de traitement. Il n'y a que la police qui fait ça, les gens normaux me traitent normalement. » Achraf, 22 ans, étudiant d'origine marocaine

Source : Témoignages recueillis par Amnesty International - Rapport *On ne sait jamais avec des gens comme vous, Politiques policières de prévention du profilage ethnique en Belgique*, Amnesty International Belgique, 2018

● SAIS-TU QUE ...

Le profilage ethnique – c'est-à-dire le recours à des critères tels que la race ou l'origine nationale ou ethnique pour légitimer des contrôles d'identité, des opérations de surveillance ou des enquêtes en l'absence de motifs objectifs ou raisonnables – est une forme de discrimination. Le profilage ethnique est interdit par le droit international et belge. Pourtant, de nombreuses pratiques de profilage ethnique ont été recensées en Belgique par Amnesty International.

Pour en savoir plus : Rapport *On ne sait jamais avec des gens comme vous, Politiques policières de prévention du profilage ethnique en Belgique*, Amnesty International Belgique, 2018

FICHE - C'EST MA VIE PRIVÉE !

● THÉMATIQUE 2 – ARTICLE 12

● CONSIGNES

1. Lis l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. As-tu l'impression que ta sphère privée est respectée ? As-tu déjà dû la défendre contre des intrusions ?
3. Lis l'histoire de Charlotte. Qu'est-ce que cette histoire a à voir avec les droits humains ?
4. Que peux-tu faire quand...
 - a. ... quelqu'un veut que tu lui envoies un selfie intime ?
 - b. ... quelqu'un s'approche trop près de toi ou veut te toucher sans ton consentement ?
 - c. ... un ami n'arrête pas de se faire insulter sur Instagram ?

● HISTOIRE DE CHARLOTTE

Cela faisait une semaine ou deux que Charlotte et Simon étaient en couple. Tout allait vraiment super bien entre eux. Jusqu'à ce que Simon commette une énorme bêtise qui a fait de Charlotte la risée de toute l'école. Voici l'histoire de Charlotte.

Dimanche 19h - Un week-end sans Simon

Ça va super bien avec Simon ! On s'est vus tous les jours après l'école ... Mais voilà que je dois passer tout un week-end sans Simon... Il doit aller chez son père qui habite vraiment loin. Comme j'aimerais qu'il soit près de moi ... J'ai une idée ! Si je lui envoyais une photo de moi en peignoir... !? Ainsi, il saura que je pense à lui ! Voilà qui est fait !!

Dimanche 19h15 – Sextos

Je manque clairement aussi beaucoup à Simon ! Il me répond qu'il me trouve super sexy dans mon peignoir et qu'il aimerait vraiment être près de moi en cet instant. Peut-être que je pourrais... oui c'est ça ! Je vais lui envoyer une photo sans mon peignoir... ainsi il verra combien je l'aime et on pourra quand même passer un moment câlin tous les deux ! Je suis curieuse de voir sa réaction, ah là là, comme c'est excitaaaant !

Lundi 7h - En route pour l'école

Vite, je me prépare pour à aller à l'école. Je vais revoir Simon ! Sa réaction à mes photos a été super ! Il m'a dit un bon millier de fois qu'il me trouvait jolie et qu'il était impatient de me revoir à l'école !

Lundi 8h30 – Arrivée à l'école

Certains élèves se comportent bizarrement envers moi. Ils me demandent quand je ferai un autre "show" et me disent que j'ai beaucoup de succès. Je ne vois pas du tout de quoi ils parlent... Que dit ce garçon là-bas ? Des photos sur la page "Sexy Charlotte" ... se pourrait-il que Simon ... non, c'est impossible !!!!!

Lundi 10h – Discussion avec Simon pendant la pause

Pendant la pause, je peux enfin discuter avec Simon. Je lui demande : "Qu'est-ce que tu as fait ?" "Comment ça se fait que tout le monde a vu les photos que je t'ai envoyées hier ?" Il se fâche : "Quoi, tu crois que j'y suis pour quelque chose ?" Je lui réponds en criant : "Qui ça peut être d'autre ? Tu es le seul à avoir reçu ces photos !!"

Je n'arrive pas à le croire... Pourquoi, Simon ? Pourquoi as-tu envoyé ces photos à Jay ??? Et après, il ose encore dire que ce n'est pas de sa faute car ce n'est pas lui qui a posté mes photos sur Internet, mais son pote Jay. Comment ose-t-il prétendre que ce n'est pas de sa faute ?

Lundi 16h – Fin des cours

Quelle horrible journée ! Tout le monde à l'école m'a regardée comme si j'avais fait un truc super grave, alors que j'ai juste envoyé quelques photos de moi à mon copain. Il n'y a quand même rien de mal à ça ? Ce n'était pas du tout le but que tout le monde puisse les voir... Je reçois même des messages déplaisants de personnes qui ont vu mes photos : "Hot, tes photos ! Je veux te voir ce soir !"

Qu'est-ce que je dois faire maintenant ? Je ne peux quand même pas retourner à l'école demain ? Me retrouver face à tous ceux qui ont vu mes photos ? Et plus tard, qu'est-ce qui se passera si le jour où je postule pour un job, la première chose qu'on trouve sur moi sur Google, ce sont ces photos dénudées ? Et puis ... oh non... ma mère aussi va sûrement l'apprendre ! Si elle le dit à mon père ... il va piquer une crise !!!

C'est entièrement la faute de Simon et de Jay ! Simon n'aurait jamais dû envoyer ces photos à Jay. Elles étaient spécialement pour lui. Quant à ce que Jay a fait, c'est... je n'ai même pas de mots ! Mais je dois arrêter de rejeter la faute uniquement sur les autres, finalement, c'est quand même moi qui ai envoyé les photos en premier. J'aurais dû y réfléchir à deux fois... Mais que faire maintenant ? Fuir mes problèmes ? Non ! Je ne vais pas me laisser abattre !! Fuir mes problèmes ne résoudra rien. Je vais chercher quelqu'un qui peut m'aider, avec qui je peux parler de ce qui s'est passé.

Source : Autorité belge de protection des données : www.jedecide.be

● SAIS-TU QUE ...

- tu peux, en tant que jeune, contacter Child Focus au 116 000 en cas de questions ou problèmes concernant ta vie privée ?
- la loi interdit de mettre en ligne des photos, des vidéos d'autres personnes ou des informations à leur sujet sans leur demander d'abord si tu peux le faire ?
- tu peux décider à qui tu montres tes photos en réglant les paramètres de confidentialité de ton compte Instagram, Snapchat ou Facebook et qu'en plus, tu peux utiliser ces applications en masquant ton numéro de téléphone ?

Pour en savoir plus : tu peux consulter le site www.jedecide.be créé par l'autorité belge de protection des données.

FICHE - Objectif : sauver sa peau

● THÉMATIQUE 3 – ARTICLE 14

● CONSIGNES

1. Lis l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. Connais-tu une personne réfugiée en Belgique parce que son pays est en guerre ou parce qu'elle y était menacée ?
3. Imagine que tu doives fuir ton pays du jour au lendemain avec tes parents. Discutez en groupe :
 - a. Où iriez-vous ?
 - b. Comment imaginez-vous votre vie sur les routes de l'exil ? Qu'est-ce qui vous manquerait le plus ?
 - c. Comment imaginez-vous votre vie dans un autre pays ? Qu'aimeriez-vous y trouver ?
4. Lis les témoignages ci-dessous (l'ensemble des témoignages ou certains témoignages en fonction du temps prévu pour cette activité) et discutez en groupe de votre ressenti suite à la lecture de ces témoignages ?
5. Que peux-tu faire toi-même pour les réfugiés ?

● TÉMOIGNAGES D'ENFANTS MIGRANTS ET RÉFUGIÉS

« J'aimerais un jour avoir la chance de vous rencontrer, de discuter avec vous. J'aimerais que vous appreniez à me connaître. J'aimerais que quand vous vous adresserez à moi, vous parliez à Z., la personne que je suis. Et pas uniquement à la réfugiée syrienne. Mais ce que je voudrais par-dessus tout c'est que vous compreniez que chaque personne est différente. On ne peut pas parler « des réfugiés », nous sommes tous des personnes différentes, avec une histoire différente. Dans ma langue maternelle, l'arabe, il y a un proverbe qui dit cela. Regardez votre main : chaque doigt est attaché à un autre. Et pourtant, chacun d'eux est différent de l'autre. Et bien dans un groupe c'est la même chose. Chaque personne est différente, bien qu'elle appartienne à un même groupe. Moi, je suis Z ».

Fille, 20 ans, Syrie

« Je fais entendre ma voix et j'espère que quelqu'un peut m'entendre et dire : D'accord, nous pouvons faire quelque chose. Nous pouvons vous aider. Nous pouvons ainsi envisager l'avenir. Et je le dis une fois de plus. Et une millième fois de plus, je dis : regardez l'autre simplement comme un être humain. Vous ne devriez pas dire que je suis une Syrienne. Ou que je suis une réfugiée. Ou que je suis une chiite. Ou une sunnite. Je suis un être humain. Un être humain. J'ai un cœur. Vous avez un cœur. Vous avez des sentiments. J'ai des sentiments. S'il vous plaît, regardez-moi de cette manière. Je suis un être humain. »

Fille, 20 ans, Syrie

« La Syrie est devenue un pays très dangereux à cause de la guerre. J'aimerais bien vous expliquer ce que la guerre fait lorsqu'elle arrive dans votre pays, mais il est difficile de trouver les mots justes. La guerre peut arriver très soudainement. Un jour, tout va bien, et le jour suivant, tu as perdu tout ce que tu avais

construit pour ta vie. Quand la guerre arrive dans ton pays, elle amène la faim, la peur et l'insécurité. Des personnes autour de toi meurent, tes parents, tes amis et même tes professeurs. »

Fille, 17 ans, Syrie

« Pour moi, le principal problème, c'est que les belges ne connaissent pas les réfugiés. Une fille dans ma classe me prenait pour quelqu'un qui venait d'un autre pays. Elle ne comprenait pas bien. Les gens ne savent pas d'où on vient et ils pensent n'importe quoi de nous. »

Garçon, 18 ans, Afghanistan

« Quand on veut venir en Europe c'est très cher et très difficile. Il faut passer par beaucoup de hautes montagnes, par la mer. J'ai fait le voyage en voiture et à pieds ; je marchais la nuit, parce qu'on devait se cacher tout le temps. Je suis passé par l'Iran, la Turquie, la Grèce, la France et la Belgique. Je suis parti, et quelques jours plus tard, ma mère et mon petit frère sont partis aussi. Mais ma mère a un problème au pied, alors elle ne pouvait pas bien marcher ; elle est rentrée au village. Mon frère a été enlevé en Iran. Dans les montagnes là-bas, il y a des gens qui, s'ils voient des étrangers, ils les enlèvent. Et après ils demandent de l'argent : 20.000 dollars, 25.000 dollars. Ils avaient pris mon frère. Ils l'ont obligé à travailler comme un esclave. Si tu ne peux pas payer, ils te forcent à travailler, sinon, ils te frappent, te battent. Ils ont même attaqué mon frère avec des couteaux. Il avait 14 ans. Ils l'ont gardé 4 ans. On n'avait pas nouvelles, on ne savait pas s'il était vivant ou mort. Un jour il a vu une chance, et il s'est enfui. Aujourd'hui, il est en Turquie, j'ai pu lui parler il n'y a pas longtemps. Je n'avais pas prévu de venir en Belgique. Je suis parti. Je suis arrivé en Grèce, on m'a parlé de la Belgique alors je suis venu jusqu'ici. Je suis arrivé il y a cinq ans, j'avais 16 ans. »

Garçon, 21 ans, Afghanistan

« La guerre produit des traumatismes à vie. Les enfants voient leurs parents mourir. La guerre est un choc. Certains sont devenus aveugles, d'autres sourds, d'autres handicapés. Les enfants sont détruits dans eux quand ils voient l'être le plus cher se faire tuer ou battre. Les jeunes qui ont subi la guerre manquent d'amour, de parents, d'amis, de frères qui sont attachés à eux. Dans la cour de récré, ils sont seuls. Ils ont une bulle dans le cœur, parfois ils se déchargent et s'énervent, la violence explose. Il n'est jamais trop tard pour rattraper ça. Peut-être que les gens vont se rapprocher pour changer cela. »

Fille, 13 ans, RDC

« Plus tard, j'aimerais devenir avocat, j'aimerais me marier et avoir des enfants. J'aimerais que ma famille vienne en Belgique. J'aimerais aussi acheter un train (j'ai peur de conduire).»

Garçon, 16 ans, Afghanistan

« Les pays ne devraient pas jouer aux trois petits singes, nous regarder sans rien faire. Ils ne devraient pas faire comme s'ils ne voyaient pas, n'entendaient pas, et garder le silence. Ils doivent faire quelque chose pour que tout redevienne comme avant. Nous avons aussi des droits. »

Fille, 15 ans, Syrie

Source : Témoignages de jeunes migrants et réfugiés en Belgique recueillis dans le cadre du projet « *What do you think ?* » coordonné par UNICEF Belgique.

Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole - Rapport *What Do You Think?*, UNICEF Belgique, 2018.

- **SAIS-TU QUE ...**

- Albert Einstein, Mika et Bob Marley étaient eux aussi des réfugiés ?
- en 2017, 68,5 millions de personnes ont été forcées de fuir leur foyer dans le monde et que 85 % des personnes déracinées à travers le monde vivent dans un pays en développement (Source UNHCR, juin 2018) ?
- la Belgique n'a pas le droit de renvoyer une personne dans son pays d'origine alors qu'elle risque d'y subir des menaces ou des persécutions ? Cette personne peut alors demander à la Belgique le statut de réfugié ou la protection subsidiaire.

Pour en savoir plus : Dossier pédagogique, *La migration ici et ailleurs*, Amnesty International Belgique francophone, 2016 ; Fiche pédagogique *Les mineurs étrangers non accompagnés en Belgique*, Amnesty International Belgique francophone, 2016 ; *Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole* - Rapport *What Do You Think?*, UNICEF Belgique, 2018.

FICHE - MES CROYANCES, MA RELIGION

● THÉMATIQUE 4 – ARTICLE 18

● CONSIGNES

1. Lis l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. Oses-tu manifester ta religion ou tes convictions dans les différentes situations de ta vie quotidienne ? Connais-tu des personnes qui ont eu des ennuis à cause de leurs croyances ? Peux-tu imaginer ce que tu ressentirais à leur place ? Discutez en groupe à ce sujet.
3. Que se passe-t-il pour les personnes ou les groupes lorsque ce droit n'est pas respecté ? Trouve des exemples ...
 - a. ... dans ton quotidien (école, recherche d'emploi, groupe d'amis).
 - b. ... dans le passé.
4. As-tu déjà voyagé dans un pays où la plupart des gens sont musulmans, bouddhistes ou juifs ? Que souhaiterais-tu si tu habitais un tel pays ?
5. Penche-toi sur l'histoire de R. Quelles difficultés rencontre-t-elle dans le domaine de l'emploi ?
6. Penses-tu qu'il doit y avoir des limites à l'expression de la foi religieuse et des convictions personnelles ?
7. Que peux-tu faire pour que tout le monde – toi y compris – ait le droit de pratiquer librement sa religion ? Et à qui peux-tu t'adresser lorsque ce droit n'est pas respecté ?

● HISTOIRE DE R.

À l'issue de sa formation dans le domaine du tourisme, R. a cherché un stage dans une agence de voyage. Au téléphone, elle recevait des retours positifs de la part des responsables, mais quand ils la rencontraient en chair et en os, ils lui demandaient presque systématiquement si elle accepterait d'enlever son voile (parfois appelé hijab). « *On ne peut pas vous embaucher à un poste où vous serez en contact avec le public, nous ne voulons pas perdre de clients* » s'entendait-elle dire. On lui expliquait parfois que certains employés n'étaient pas à l'aise avec les femmes qui portent le voile. R. a contacté plus de 40 agences de voyage. Souvent, on lui disait ouvertement que le voile n'était pas accepté. L'Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle (VDAB) lui a conseillé de postuler à des offres d'emplois administratifs n'impliquant pas de contact direct avec des clients.

Témoignage recueilli par Amnesty International à Anvers en Belgique - Rapport *Choix et préjugés – La discrimination à l'égard des musulmans en Europe*, Amnesty International, 2012

● SAIS-TU QUE ...

- en Belgique, un belge francophone sur quatre, interrogé dans le cadre d'un sondage réalisé en 2016, déclarait n'avoir pas de religion ? (sondage Ipsos-ORELA-RTBF-Le Soir)
- en Belgique, toutes les grandes religions du monde sont représentées ? (source : Rapport *Les religions et la laïcité en Belgique*, ORELA, 2017)

- tu peux contacter Unia (centre public belge indépendant qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances) si tu es victime ou témoin d'une discrimination liée aux convictions religieuses et philosophiques afin de la signaler, d'obtenir des informations sur tes droits et d'être accompagné dans la recherche d'une solution ?

FICHE - MON OPINION ET LA TIENNE

● THÉMATIQUE 5 – ARTICLE 19

● CONSIGNES

1. Lis l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. As-tu l'impression que ton entourage ne prend pas tes opinions suffisamment au sérieux ? T'arrive-t-il de ne pas oser dire ce que tu penses ? Discutez ensemble à ce sujet. Réfléchissez à des situations à l'école, à la maison, dans votre groupe d'amis.
3. Que se passe-t-il pour les personnes ou les groupes lorsque ce droit n'est pas respecté ? Trouve des exemples ...
 - a. ... dans un autre pays (lis l'histoire de Hani, discutez de sa situation et réfléchissez à d'autres exemples de violation de l'article 19 dont vous avez entendu parler dans d'autres pays)
 - b. ... dans ton quotidien.
4. La liberté d'opinion et d'expression signifie-t-elle que tu peux dire tout qui te passe par la tête ? Y a-t-il à ton avis des choses qu'on ne doit pas dire en public ? Pourquoi ? Réfléchissez ensemble à l'exemple ci-dessous (cf. « Peut-on tout dire ? »).
5. Que peux-tu faire pour la liberté d'opinion ? À qui peux-tu t'adresser lorsque ton opinion n'est pas respectée ?

● HISTOIRE DE HANI

Hani Abbas est né dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk en Syrie. Lorsque les manifestations antigouvernementales ont débuté en Syrie (2011), Hani était un dessinateur de presse reconnu. Il cherchait à exprimer la souffrance des gens et s'engageait pour une société plus libre et plus juste. Il publiait ses dessins humoristiques sur Facebook jusqu'au jour où le gouvernement a bloqué son profil Facebook. Peu après, un de ses amis journalistes a été assassiné. « Tu dois t'enfuir d'ici », lui ont conseillé ses proches suite à cet événement. Hani vit aujourd'hui en Suisse, où il continue à dessiner pour la paix et la liberté d'expression. Selon lui, « aucune opinion ne justifie le meurtre ». Il s'est vu décerner le prix international du dessinateur de presse en 2014.

Sources : Cartooning for peace et Amnesty International Suisse

● PEUT-ON TOUT DIRE?

En Belgique, en 2010, les organisateurs du festival Couleur Café ont interdit la venue du chanteur de reggae Beenie Man, qui tenait des propos clairement homophobes dans ses chansons.

Source : Le Soir

- **SAIS-TU QUE ...**

- en Turquie en juin 2017, plus de 100 journalistes étaient en prison simplement du fait de leur activité de journaliste ?
- en Chine, il est quasiment impossible de consulter Instagram, Facebook et Twitter ? Le gouvernement a bloqué l'accès à ces sites, ainsi qu'à des milliers d'autres.
- en Belgique, injurier une personne ou un groupe sur internet est punissable par la loi ?

Pour en savoir plus : Dossier pédagogique, *La liberté d'expression*, Amnesty International Belgique francophone, 2017

FICHE - DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES !

● THÉMATIQUE 6 – ARTICLE 23

● CONSIGNES

1. Lis l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. Lis l'histoire d'Olivier. Peux-tu choisir librement la profession qui te plaît ? Penses-tu que tout le monde en Belgique ait cette chance ? Discutes-en avec ton groupe.
3. Que comprends-tu par « conditions de travail convenables » et que veut dire pour toi un « salaire satisfaisant » ? Quelles conditions de travail n'accepterais-tu en aucun cas ?
4. Connais-tu des personnes qui reçoivent un salaire trop bas ou qui travaillent dans de mauvaises conditions ? Pourquoi à ton avis ? Discutez en groupe d'exemples en Belgique ou à l'étranger.
5. Que peux-tu faire pour que d'autres personnes aient de meilleures conditions de travail ?
6. Comment pourrais-tu te défendre si l'entreprise qui t'a engagé pour un travail ou un stage t'imposait de mauvaises conditions de travail ?

● HISTOIRE DE OLIVIER

« *Ce que j'aime faire pendant mes loisirs ? Des graffs, du rap... et faire rire les enfants* », raconte Oliver. Contrairement à ses amis, Oliver travaille dans une structure d'accueil pour les jeunes enfants. La plupart de ses collègues sont des femmes, et d'ailleurs, la plupart des professionnels de ce domaine le sont. Pour cette raison, beaucoup de personnes pensent encore qu'il s'agit d'une profession « réservée aux femmes ». Il n'existe pas de profession qui soient réservées uniquement aux hommes ou uniquement aux femmes. Les garçons et les filles doivent pouvoir choisir le métier qui leur plaît, se former pour ce métier et l'exercer librement. Pourtant, dans les faits, on voit que la réalité est encore différente : « *Je pense que beaucoup n'osent tout simplement pas [choisir le métier qui leur plaît]* », dit Oliver.

Source : Diakonie Deutschland - Jungs in sozialen Berufen.

● SAIS-TU QUE ...

- en Belgique, plus de 20% de personnes sont considérées comme pauvres ?
- en Belgique, les hommes continuent de gagner en moyenne 20% de plus que les femmes ?
- en Belgique, si tu as moins de 15 ans, tu n'as en principe pas le droit de travailler (des exceptions existent dans le cadre de l'éducation ou de la formation des enfants ou si une dérogation individuelle est accordée), et si tu as entre 15 ans et 18 ans, une série d'activités te sont interdites comme le travail souterrain dans les mines, carrières et minières. Est également interdit ou limité le travail qui dépasse tes forces, qui menace ta santé ou qui met en danger ta moralité ?

FICHE - UN ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR TOUS LES ENFANTS

● THÉMATIQUE 7 – ARTICLE 26

● CONSIGNES

1. Lis l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots.
2. À ton avis, qu'est-ce que l'école devrait apprendre aux élèves ? À quoi ressemble l'école parfaite ? Discutez-en en groupe.
3. À ton avis, est-ce que l'accès à l'éducation dans le monde progresse ? Quelles sont les inégalités qui selon toi persistent dans ce domaine ? Discutez-en en groupe.
4. Penses-tu qu'en Belgique, tous les jeunes ont les mêmes chances de poursuivre leurs études secondaires ? Y a-t-il des personnes ou des catégories de personnes pour qui c'est plus difficile ? Pourquoi ? Lis l'histoire de Jonas et discutez en groupe de son témoignage.
5. Qui pourrait changer cela et faire en sorte que tous les enfants et les jeunes de Belgique aient accès aux mêmes possibilités de formation ?
6. Peux-tu participer aux décisions concernant les branches que tu étudies en classe ou l'organisation de la vie de l'école ? Récoltez les idées du groupe sur ce que vous pourriez faire.
7. À qui peux-tu t'adresser lorsque tu as des problèmes à l'école ou lorsque tu as l'impression que tu es désavantagé ?

● HISTOIRE DE JONAS

Jonas a 25 ans. Jusqu'à ses 16 ans, il a fréquenté une école pour aveugles. « Là-bas, tout le monde est pareil. De plus, tu apprends des choses pratiques comme t'orienter en ville, par exemple. » Néanmoins, c'était clair pour lui : il voulait aller dans une école « ordinaire ». Il réussit, mais ce fut difficile : « Tu dois beaucoup plus t'organiser. Tu dois regarder s'il existe les livres et les documents en numérique afin que tu puisses les écouter sur l'ordinateur ou les faire traduire en braille. Le rôle de l'enseignant est souvent déterminant. » Est-ce l'école publique ou l'école pour aveugles qui est meilleure ? Jonas répond : « Je trouve qu'un mélange serait bien. Ce qui est important, c'est que les personnes concernées puissent mener une vie autonome et qu'on leur demande : Qu'est-ce qui te convient le mieux ? »

Infos complémentaires : en Belgique, il existe des écoles spécialisées pour accueillir les enfants handicapés. Néanmoins, certains d'entre eux aimeraient être intégrés dans une école « ordinaire », mais ne le peuvent pas toujours, alors qu'on sait que cette intégration est également bénéfique aux autres élèves.

Sources : Amnesty International Suisse et Unicef

● SAIS-TU QUE ...

- que dans le monde, près de 60 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne vont pas à l'école et que la majorité de ces enfants exclus de l'école sont des filles ?

- qu'aux États-Unis, une année d'études à l'université coûte en moyenne 33 000 dollars, alors qu'en Belgique les étudiants ne paient en moyenne moins de 1000 euros de minerval par année ?
- d'après une étude de l'UNICEF et des études de l'OCDE sur les inégalités scolaires, la Belgique est le pays industrialisé où les inégalités scolaires sont les plus fortes ? Les enfants issus de l'immigration sont particulièrement défavorisés dans notre pays.